

Pour déposer une demande de logement municipal,
vous devez remplir ce formulaire et le déposer auprès
de l'agent d'accueil.

DEMANDE D'UN LOGEMENT COMMUNAL



Mairie de Saint-Estève-Janson
86 bd des écoles
13610 Saint-Estève-Janson
Tél : 04 42 61 97 03

Réceptionné le : _____

Date de la 1^{ère} demande : _____

IDENTIFICATION

M., Mme⁽¹⁾ Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

N° de téléphone : ___ / ___ / ___ / ___ / ___

Date de naissance : ___ / ___ / ___ Lieu de naissance : _____

Nationalité : _____

COMPOSITION DU FOYER

Nom et prénoms (suivi du nom de jeune fille)	Date de naissance	Lien de parenté

Nombre de personne habitant le foyer du demandeur

RESSOURCES - ACTIVITÉS

Membres du foyer	Profession	Nom et adresse de l'employeur	Type de contrat
Demandeur			

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

Conjoint (e)			
Enfant ou autre parent			
Enfant ou autre parent			
Enfant ou autre parent			

Membre du foyer	Revenus annuels (année N)	Revenus annuels (année N-1)	Autres ressources
Demandeur			
Conjoint (e)			
Enfant ou autre parent			
Enfant ou autre parent			
Enfant ou autre parent			

LOGEMENT ACTUEL

Êtes-vous propriétaire de votre logement ? Oui Non

Êtes-vous locataire d'un logement ? Oui Non

- Logement à titre précaire
 Logement du parc privé
 Logement habitat social
 Hébergé gratuitement
 Autres

Nom et adresse de votre propriétaire _____

Possédez-vous des animaux ? Oui Non Si oui le(s)quel(s) : _____

MOTIF DE LA DEMANDE

- Famille séparée faute de logement Mariage
 Logement insalubre Reprise de logement par le propriétaire

⁽ⁱ⁾ Rayer la mention inutile

- Séparation urgente prononcée par jugement
- Expulsion
- Vente du logement
- Changement de zone pour raison professionnelle
- Rapprochement familial
- Autres

Avez-vous des précisions complémentaires à donner pour justifier votre demande

LOGEMENT RECHERCHÉ

- Appartement Maison Autres

Données personnelles

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Saint-Estève-Janson pour analyser une demande de logement communal en vue de son attribution.
Elles sont conservées pendant un an et sont destinées uniquement aux services internes de la mairie.
Le fondement juridique du traitement repose sur la pré-contractualisation d'un bail entre le demandeur et la mairie.
Conformément au Règlement européen 2016/679 et la loi Informatique et Libertés n°78-17 modifiée vous pouvez exercer votre droit d'accès, sur les données vous concernant et les faire rectifier ou effacer le cas échéant en contactant
1° Par courrier postal : Mairie 86 Boulevard des Ecoles 13610 SAINT ESTEVE JANSON
2° Par adresse électronique : dpo@saint-estève-janson.com
Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (CNIL).

Pièces justificatives à joindre

- 3 derniers bulletins de salaire
- 2 derniers avis d'imposition
- Attestation de rémunération de l'employeur
- Justificatif de domicile actuel de moins de 3 mois (quittance de loyer et facture EDF ou télécom)
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie de la carte d'identité du demandeur (en cours de validité)
- Tout autre justificatif nécessaire à votre dossier

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

